



ENTREPRENDRE EN FRANCE  
POUR LE TOURISME

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La liaison rapide entre l'aéroport Charles de Gaulle et Paris aura un impact décisif sur l'attractivité de la France

**Paris le 17 février 2016** – Le tourisme français qui est confronté à la concurrence de plus en plus vive de destinations européennes doit reconquérir des parts de marché. Dans ce contexte, la réalisation d'une liaison ferroviaire rapide entre l'aéroport Charles de Gaulle et Paris constitue un équipement stratégique pour l'attractivité de la France et de sa capitale. En facilitant l'accès à Paris, il s'agit en effet non seulement de contribuer à attirer de nouvelles clientèles touristiques mais également de faciliter l'entrée vers la France de clientèles qui, actuellement, entrent en Europe à destination de la France via des aéroports étrangers.

De surcroît, la réalisation d'un tel équipement contribuera à donner de l'accès à Paris une image comparable à celle de ses principaux compétiteurs alors même que notre pays ambitionne d'accueillir les jeux olympiques de 2024 et une exposition universelle en 2025.

Alliance 46.2 prend acte avec satisfaction de la décision du Conseil des Ministres de ce jour d'autoriser Aéroports de Paris et SNCF Réseau à créer une Société de projet commune chargée de la conception, du financement, de la construction et de l'entretien de CDG Express.

Nous émettons le vœu que cette étape encourageante débouche au plus tôt sur une mise en chantier de cet ouvrage dont l'impact en termes de création d'emplois directs et indirects sera considérable.

[TELECHARGER LE LIVRE BLANC POUR LE TOURISME EN FRANCE](#)

#### **A PROPOS D'ALLIANCE 46.2**

Créée en février 2014, Alliance 46.2 s'est donné pour objectif de contribuer à l'attractivité touristique de la France. Elle rassemble 20 grandes entreprises leader opérant sur l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme.

**Contact presse**

Frédéric PIERRET

[fpierret@alliance46.2.fr](mailto:fpierret@alliance46.2.fr)